

BROU, le 11 septembre 2019

ATTESTATION DE PARUTION

J'atteste avoir reçu la présente annonce pour une parution dans le journal
L'ÉCHO DE BROU DU MERCREDI 18 SEPTEMBRE 2019 n° 3853
sous réserve de conformité à son usage. La présentation de cette annonce est à titre
indicatif. Elle permet de valider les éléments du texte.

Le Directeur du Journal,
Jean-Claude BIZEAU

L'ÉCHO DE BROU
28160 BROU - Tél. 02 37 47 00 52
Fax. 02 37 96 08 36
RC Chartres 620 218 6 - Siret 805 620 218 00018



Avis d'appel public à la concurrence

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Mairie de LE COUDRAY, 32, rue du Gord, 28630 LE COUDRAY.

Personne responsable du marché : Monsieur le Maire, téléphone : 02 37 28 17 14, télécopie : 02 37 30 17 60, adresse du courrier électronique : contact@ville-lecoudray28.fr

OBJET DU MARCHÉ DE TRAVAUX : CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT

Répartition en lots : oui.

Lot n° 00 : dispositions communes à tous les lots.

Lot n° 01 : démolition / désamiantage.

Lot n° 02 : VRD / terrassements / espaces verts / clôtures / aménagements extérieurs / plateau sportif.

Lot n° 03 : gros œuvre.

Lot n° 04 : échafaudages.

Lot n° 05A : charpente bois / ossature bois.

Lot n° 05B : charpente métallique.

Lot n° 06 : couverture bardage.

Lot n° 07 : menuiseries extérieures aluminium.

Lot n° 08 : serrurerie / métallerie

Lot n° 09 : plâtrerie / faux plafonds.

Lot n° 10 : menuiseries intérieures.

Lot n° 11 : revêtement sols souples / carrelage faïence.

Lot n° 12 : électricité.

Lot n° 13 : chauffage / VMC / plomberie sanitaires.

Lot n° 14 : peinture.

Lot n° 15 : élévateur PMR.

Date prévisionnelle du commencement des travaux : janvier 2020.

CONDITIONS RELATIVES AU MARCHÉ
Une garantie de 5 % du montant initial du marché sera constituée.

Modalités essentielles de financement et de paiement : financement dans le cadre du budget de la commune ; paiement dans un délai de 30 jours ; paiement sur situations en fonction des travaux exécutés.

Langue devant être utilisée dans l'offre : français.

CONDITIONS DE PARTICIPATIONS :
pièces à fournir : le règlement de la consultation définit la liste exhaustive des pièces à fournir.

Unité monétaire utilisée : euro.

Le maître d'ouvrage se laisse le pouvoir de négocier sur le prix.

PROCÉDURE DE PASSATION : procédure adaptée passée en application de l'article 27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016.

CRITÈRES D'ATTRIBUTION : offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de consultation et ci-dessous avec leur pondération.

– Valeur technique de l'offre : 50 %.

– Prix des travaux : 40 %.

– Délai : 10 %.

CONDITIONS DE DÉLAI

Date limite de réception des offres : le 4 novembre 2019 à 17h.

Délai de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

ADRESSES COMPLÉMENTAIRES :

Renseignement d'ordre administratif : Monsieur HABERT, Directeur des Services Techniques, tél : 02 37 28 17 14, fax : 02 37 28 77 97, e-mail : contact@ville-lecoudray28.fr

Renseignements d'ordre technique : MS ARCHITECTURE, Yann SIDOROFF, Architecte DESA, 56, avenue Jean Mermoz, 28000 CHARTRES, tél. : 02 37 21 49 26 et 09 81 87 49 26, e-mail : ysidoroff@ms-architecture.fr

ADRESSES DE RETRAIT DES DOSSIERS DE CONSULTATION : www.amf28.org/coudray

PROCÉDURE DE RECOURS :

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif d'Orléans, 28, rue de la Bretonnerie, 45057 ORLÉANS CEDEX 1, tél : 02 38 77 59 00, fax : 02 38 53 85 16, e-mail : greffe.ta-orleans@juradm.fr

Introduction des recours : un référé pré-contractuel peut être introduit auprès du Tribunal administratif avant la conclusion du marché en cas de manquements aux obligations de mise en concurrence, de transparence des procédures et d'égalité de traitement des candidats du fait du pouvoir adjudicateur.

Un recours pour excès de pouvoir peut également être introduit dans un délai de deux mois à compter de la réception de l'acte faisant grief.

ADRESSE ET MODALITÉS DE TRANSMISSION DES OFFRES : par voie électronique sur le site assurant la confidentialité et la sécurité des transactions suivant : www.amf28.org/coudray

DATE D'ENVOI A LA PUBLICATION : 11 septembre 2019.

Le Maire, Dominique SOULET.